

Saint-Etienne

L'affaire des disparus de Mourmelon, un docu-fiction le 6 février

L'affaire Chanal sur France 2



La ressemblance entre le comédien et Pierre Chanal est saisissante (crédit photo France 2).

L'affaire Chanal du nom de cet adjudant de l'armée originaire de la Loire et soupçonné d'avoir violé et tué les «disparus de Mourmelon», de jeunes appelés de l'armée dans les années 80, revient sur les écrans après avoir alimenté les colonnes de la presse française pendant vingt ans.

Le lundi 6 février prochain, à 20 h 50, Christophe Hondelatte présentera sa nouvelle émission «Au delà du crime» sur cette affaire judiciaire marquante qui a été stoppée net en 2003 par le suicide de l'accusé pendant son procès en Assises. Depuis, les certitudes médiatiques autour de Pierre Chanal ont souffert dans le récent livre de son avocat, le stéphanois André Buffard, qui sera d'ailleurs sur le plateau

après la projection d'un docu-fiction sur les disparus de Mourmelon. C'est la nouveauté de cette nouvelle émission judiciaire sur France 2 : une fiction inspirée du réel suivie d'un débat avec les principaux acteurs de l'affaire (frères et parents des disparus, avocat de la défense et des parties civiles, avocat général, expert psychologue...).

«Le docu-fiction est bien fait» constatait André Buffard après l'enregistrement de l'émission la semaine dernière, «il laisse la porte ouverte à tout. D'un côté on suit l'histoire des disparus, de l'autre celle de Chanal. Il présente les éléments de l'enquête mais à aucun moment on ne dit que c'est lui. C'est la première fois que je vois un document sur ce dossier qui laisse la porte

ouverte».

Sur le plateau animé par l'ancien présentateur du JT de 13 heures de la chaîne publique, on retrouvera notamment Gisèle Havet et Alain Gache, mère et frère de jeunes appelés disparus à Mourmelon, le colonel Vaillant qui a piloté les investigations et les interrogatoires de Chanal et Palazs Falway, ce jeune auto-stoppeur hongrois retrouvé ligoté et violé dans le van de Chanal (un des éléments principaux de l'accusation). Il aurait fait d'ailleurs une déclaration inédite lors de l'enregistrement, comparant Chanal plus à un voyeur qu'à un agresseur.

• Au-delà du crime, 6 février, 20 h 50, France 2.

> J.B.